



INFORMATION
PATIENTS
CHIRURGIE
UROLOGIQUE

Récupération améliorée après une chirurgie urologique

L'hospitalisation, mieux et moins longtemps,
pour retrouver plus rapidement votre autonomie



CLINIQUE MUTUALISTE
DE L'ESTUAIRE
— GROUPE MUTUALISTE —

Vous allez bénéficier d'une intervention chirurgicale urologique et vous avez été informé par votre chirurgien de la Récupération Améliorée Après une Chirurgie (appelée aussi RAAC). Ce document est destiné à vous expliquer les principes et les différentes étapes de cette prise en charge. Vous êtes invité à le lire attentivement. L'équipe médicale et soignante reste à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

👉 La Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC) :

La RAAC est un mode d'approche de l'intervention chirurgicale qui vous permet de retrouver rapidement votre autonomie.

👉 Les grands principes de la RAAC :

- Continuer l'alimentation et l'hydratation le plus tard possible avant l'intervention, et les reprendre le plus tôt possible après celle-ci afin que le transit intestinal redémarre au plus vite.
- Vous lever le plus précocement après l'intervention pour maintenir le tonus musculaire et une bonne respiration.
- Gérer votre douleur de manière optimale pour éviter qu'elle n'entrave le retour rapide à l'autonomie.
- Vous permettre un retour rapide à l'autonomie pour diminuer le risque de complications liées à l'alitement (infections pulmonaires, thrombophlébites,...).

👉 Les différentes étapes de la RAAC :

Admission le jour même au matin ou la veille, selon la décision du médecin, au sein du service de chirurgie.

La veille de l'intervention :

- Alimentation jusqu'à minuit.
- Hygiène corporelle : douche et dépilation selon les consignes remises lors de la consultation médicale.
- Prise de la solution sucrée remise par le médecin anesthésiste lors de la consultation (à l'exclusion des patients diabétiques).

Le jour de l'intervention :

Avant votre arrivée à la clinique :

- Hygiène corporelle : douche

A votre arrivée dans le service de chirurgie :

- Prise d'une solution sucrée (donnée par l'infirmière, à l'exclusion des patients diabétiques).
- Port de la « blouse - usage unique » + bas de contention.
- Si nécessaire, une prémédication par voie orale vous sera donnée.

Après l'intervention :

- Mobilisation : premier lever accompagné, 1 à 2 heures après le retour de la salle de réveil.
- Alimentation : repas léger 2 heures après le retour de la salle de réveil.
- Douleur : contrôlée par antalgiques administrés par voie orale.

Les jours post-opératoires :

Jour J +1 (lendemain de l'intervention)

- Mobilisation : mise au fauteuil 2 fois 2 heures avec marche 2 fois 20 minutes minimum. Notre kinésithérapeute vous prendra en charge.
- Alimentation : légère. Mastication de chewing-gum possible.
- Douleur : antalgiques administrés par voie orale.

Jour J+2:

- Mobilisation : augmentation de la durée de marche.
- Alimentation : normale (après retrait de la sonde selon l'avis du chirurgien).
- Appareillage : retrait des cathéters de perfusion.
- Douleur : antalgiques administrés par voie orale.

Les jours suivants :

- **Sortie** : remise des documents par le chirurgien.
- **Alimentation normale.**

Une fois chez vous :

Un suivi téléphonique est assuré par notre équipe dans les jours qui suivent votre retour à domicile pour s'assurer que tout se passe correctement et pour répondre à vos questions.

Une consultation sera fixée avec le chirurgien.

» En cas de problème, vous pouvez contacter votre médecin traitant ou le service de chirurgie de la clinique : au 02.72.27.53.10.



QUELQUES PRÉCAUTIONS

- Si il a lieu, éviter de porter des charges lourdes (de plus de 3 kgs) pendant 2 mois.
- Garder une alimentation équilibrée en évitant les excès.
- Si il y a lieu, les injections d'anticoagulants devront être poursuivies en respectant la durée prévue par le chirurgien. Les bas de contention devront être portés 1 mois.
- Douches autorisées mais pas de bain avant le 10ème jour post-opératoire, si cicatrice.

Clinique Mutualiste de l'Estuaire

Cité sanitaire

11 Bd Georges Charpak

44606 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Tél. standard : 02 72 27 53 00

www.clinique-mutualiste-estuaire.fr



CLINIQUE MUTUALISTE
DE L'ESTUAIRE

- GROUPE MUTUALISTE